

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BLOU

SEANCE DU MARDI 10 SEPTEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, le-dix septembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLOU, régulièrement convoqué en séance extraordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Mairie, sous la Présidence de Madame Marie SEYEUX, Maire.

PRESENTS : Mesdames et Messieurs SEYEUX Marie - RETIF Jean-Philippe – BOIREAU Christophe - RICHT Marie-Christine - NOUVELLET Elisabeth - LEBEAUPIN Christophe - POIRIER Jean-Marc - RAIMBAULT Fabrice - DE BRITO Maria-Rosa - HERVE Véronique - LAMBERT Philippe - GUION José - SAINT-JEAN Stéphanie.

EXCUSE : M. DANGUY Dominique.

ABSENTE : MM. PLANCHENAU Florence.

SECRETAIRE de SEANCE : M. BOIREAU Christophe.

Le PV du dernier conseil est adopté à l'unanimité.

❶ PLUi LOIRE LONGUE – DEBAT PADD

Madame le Maire et Jean-Philippe RETIF présentent les orientations du plan local d'urbanisme intercommunal du secteur Loire –Longué en cours d'élaboration. Chaque conseil municipal est appelé à débattre du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) du futur PLUi. Pour la commune de Blou, peu de changement par rapport à au PLU de la commune en cours. Toutefois, Jean-Marc POIRIER fait remarquer les contraintes rencontrées par les agricultures lors des traitements vis à vis des distances à respecter et souhaiterait une réciprocité lors des constructions des nouvelles maisons.

❷ POLITIQUE LOCALE DU COMMERCE DE LA CASVL

Madame le Maire donne lecture au conseil de la politique locale du commerce de la Communauté d'Agglo SVL et relative au soutien financier aux activités commerciales d'intérêt communautaire du centre bourg. Une aide financière peut être accordée pour l'installation d'un nouveau commerce et l'accompagnement financière des petites entreprises en s'appuyant sur le dispositif LEADER (Europe) et le PLCA Pays de Loire (Région). Le conseil approuve à l'unanimité et la Commune adhèrera à ce dispositif.

❸ RAPPORT D'ACTIVITES 2018 DE LA CASVL

Conformément à la loi, le rapport d'activités 2018 de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire a fait l'objet d'une communication au Conseil Municipal.

❹ CHEMIN DU BOULEVARD

Une réunion publique aura lieu le mercredi 18 septembre à 19 h à la salle des fêtes. Chaque riverain du chemin du boulevard a reçu une invitation. En ce qui concerne les subventions, Madame le Maire informe le Conseil Municipal des attributions de subvention reçues en Mairie : 21500€ par la Région, 75250 € de DETR et 12858€ par le Département sur une estimation de coût total de travaux avant appel d'offres de 215000 €. Il reste donc un solde de 105392€ à la charge de la commune.

❺ SIEML : ECLAIRAGE PUBLIC

Les travaux de réparation d'une lanterne cassée Rue des Châtaigniers (vandalisme) s'élèvent à 860.03 €. Le montant à régler pour la commune est de 645.02 €, le reste étant pris en charge par le SIEML. Le Conseil décide de verser le fond de concours.

❻ RENTREE SCOLAIRE 2019

M. BOIREAU fait le point sur la rentrée scolaire : 69 élèves ont fait leur rentrée à l'école Simone Veil. Un nouveau prestataire livre les repas au restaurant scolaire. Une réunion entre les enseignantes, le personnel communal et les élus a permis de faire le point dans le but d'une bonne coordination.

⑦ VITESSE DANS LE BOURG

M. COUDRAY de l'ATD de Baugé viendra lors de la réunion du mois d'octobre pour voir ce que l'on peut faire face aux problèmes de vitesse excessive dans le bourg.

⑧ ADMISSION EN NON VALEUR

Il s'agit de dettes irrécouvrables des redevances assainissement et de cantine scolaire (non solvabilité) pour un montant de 1052,39€.

⑨ QUESTIONS DIVERSES

- Troubles du voisinage : deux courriers ont été envoyés suite à des problèmes d'aboiements de chiens créant des problèmes de voisinage.
- Subventions : remerciements de l'ADMR et la FNATH pour les subventions accordées
- Élections municipales : elles se dérouleront les 15 et 22 mars 2020
- L'Espérance : le conseil donne son accord pour l'achat de nouvelle clé de portes. Des devis vont être demandés pour mettre des barreaux à la fenêtre de la petite salle. Concernant la demande d'une télécommande de la barrière, il n'a pas été pris de décision, le conseil doit y réfléchir.
- Stade : le déplacement de l'algéco et les travaux de mise aux normes de l'assainissement vont être réalisés prochainement.
- Repas des aînés : le repas avec les aînés de la commune aura lieu le 17 novembre
- Fossés : un nouveau plan de curage de fossé va être fait.
- Challenge interassociation : deux équipes du conseil doivent être constitué pour le challenge interassociation organisé par le comité des fêtes
- Les Chandonnières : Marie-Rose DEBRITO regrette que les haies aux Chandonnières aient été taillées en pleine chaleur cet été.
- Chardons : il a été constaté que des champs de chardons n'avaient pas été broyés suffisamment tôt.
- Fête au village : Marie-Christine RICHET remercie toutes les personnes qui ont aidé lors de la fête au village.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.